



Auto-entrepreneur et arrêt maladie pour dépression

Par Cyclone

Bonjour et merci d'avance pour vos conseils,

Je vis en Espagne à Barcelone depuis 10 ans et je reviens régulièrement en France à mon domicile familial. Je suis head designer employé par une entreprise française avec un contrat espagnol.

Je suis actuellement en arrêt maladie depuis 6 mois pour dépression dû à la pression directe de mon supérieur et de stress lié à la surcharge de travail. J'ai plusieurs témoignages et prescriptions de psychologue / médecin traitant et psychiatre de mon état et du "bossing" subi, et suis un traitement avec anti dépresseurs et anxiolitiques.

Mon psychologue me pousse à faire des activités qui m'apaisent et la création artistique est une de mes passions. On m'a demandé de faire des projets en tant que freelance et d'être rémunéré.

J'ai fait une demande de création d'auto-entrepreneur qui est en cours d'activation à la sécurité sociale française. J'ai déjà reçu mon numéro de SIRET par courrier postal.

Ma question est donc de savoir si je pourrais facturer en tant qu'auto-entrepreneur en étant actuellement en arrêt maladie dans mon travail. Je ne veux pas que cela puisse se répercuter à un quelconque niveau.

PS: Je n'ai pas vu de clause d'exclusivité ou similaire dans mon contrat de travail m'empêchant de travailler comme auto-entrepreneur.

Merci

Par Prana67

Bonjour,

Vous ne pouvez pas travailler pendant un arrêt maladie, ni en tant que salarié ni en tant qu'auto-entrepreneur.

Par Cyclone

Merci pour la réponse